Notified Body

ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux

Schwanengasse 12, 3011 Berne

Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

2115-CPR-04752

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement sur les produits de construction – RPC), le présent certificat est valable pour le produit de construction

Granulats pour béton

produit par ou pour

Sables et Graviers SA Pont-Chalais

et fabriqué à l'usine

Noës

Le présent certificat atteste que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances énoncées à l'annexe ZA de la norme harmonisée

EN 12620:2002 + A1:2008

sont appliqué(e)s conformément au System 2+ et que le contrôle de la production en usine satisfait à toutes les exigences qui y sont prescrites.

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 30.07.2012 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme harmonisée relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 04.10.2024

Martin Weder
Directeur

Volker Wetzig
Responsable bureau de certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous www.sugb.ch et peuvent être vérifiés via un code QR.